

SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE

Points de vue exprimés sur le projet de document Par la Commission Environnement du 16 novembre 2011

Concernant les objectifs chiffrés :

Le travail technique pour l'élaboration du schéma est de qualité. Il en ressort des objectifs et orientations très ambitieux, dont certains seront compliqués à mettre en œuvre. En particulier l'atteinte du facteur 4 semble hors de portée en l'état du profil économique de la région, du fait de la contribution majeure de l'industrie dans les émissions de gaz à effet de serre.

Concernant la réduction des consommations énergétiques :

C'est la priorité. Cap Calaisis s'inscrit déjà dans cet objectif : un Espace Info Energie a été mis en place depuis septembre 2010, des aides financières sont offertes aux particuliers pour la réhabilitation énergétique de leurs logements, un audit énergétique des bâtiments communautaires a été réalisé.

Concernant les modes de déplacements :

Des réflexions sont en cours, notamment une étude pour développer les modes doux, et l'acquisition de véhicules électriques.

Concernant le développement des énergies renouvelables :

Ce développement ne semble pas facilité par un cadre réglementaire fluctuant. Le solaire photovoltaïque mériterait un meilleur soutien. Le nouveau Schéma Régional Eolien identifie de nouvelles « zones favorables au développement de l'énergie éolienne », qui n'avaient pas été retenues par les précédents schémas et notamment le Schéma Territorial Eolien élaboré par le Syndicat Mixte du Pays du Calaisis. Il est probable que la mise à l'étude de ces zones amènerait l'expression d'intérêts et points de vue divergents.

Concernant les déchets :

La biométhanisation des déchets fonctionne sur le Calaisis, sous maîtrise d'ouvrage du SEVADEC, qui mène également un plan de prévention des déchets visant à les réduire de 14 % d'ici 2015.

L'ensemble des actions du territoire sera valorisé dans le Plan Climat Energie Territorial dont l'élaboration conjointe avec la Ville de Calais est sur le point de démarrer.